

4.4. COUPE DU CENTRE DES PARCOURS COMPACTS

24 septembre au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain compact homologué (minimum 3 trous) peuvent participer. Une seule équipe par club. **Nombre de clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres et licenciés en 2017 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas inférieur à 24**. Les index seront plafonnés à 36.

FORME DE JEU

6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers inscrits sur Extranet).

18 trous / Stableford / 6 simples

Le Classement final en net est fait par addition des 5 meilleurs scores.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis les meilleures cartes, puis les secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au club recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements des équipes sur Extranet avant le 15 août 2017.

La liste des joueurs peut être modifiée jusqu'au 8 septembre 2017. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical visé par un médecin à son club de licence.

Le droit d'engagement de 70 € (chèque ou virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire, Golf de Marcilly, 45240 Marcilly en Villette avant la date de clôture des inscriptions par équipe. Il comprend la participation à la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure de la Coupe.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents et 1 OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club à partir du 14 septembre.

Réunion des Capitaines le samedi 16 septembre 2017 à 9h00 au club.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.